

Conseil Consultatif Régional de Pêche Lointaine

Première Assemblée Générale, Madrid, 29 Mai 2007

Cérémonie Inaugurale

Intervention de J. Manuel Liria, Président Provisoire du LDRAC.

Bonjour à tous, je souhaiterais tout d'abord remercier Madame la Ministre De l'Agriculture et de la Pêche, Elena Espinosa, de présider cette cérémonie, ce qui, une fois de plus, nous confirme son engagement vis-à-vis de ce RAC de Pêche Lointaine, qui n'a été inclu qu'à la dernière minute dans la décision de création des RACs, grâce à l'insistance de l'Espagne.

Je voudrais également remercier de sa présence le Représentant de la Commission, Emilio Mastracchio, Directeur des Ressources et des Relations avec les Secteurs d'Intérêt de la DG Pêche, qui est en train de mener un suivi exhaustif de la création et des activités des RACs.

Je voudrais également remercier le Secrétaire Général de Pêche Maritime de sa présence et d'avoir prêté un fort soutien dès le début aux tâches constitutives du LDRAC, ainsi que de sa contribution tout au long de la période de création, par le biais de nombreuses ressources humaines et économiques pour que ceci devienne aujourd'hui une réalité, ainsi que de son engagement futur vis-à-vis de son financement.

Merci également au reste des membres de la Table: à Javier Garat, Secrétaire Général de la FEOPE, qui tout au long de ces derniers mois a assumé la fonction de coordinateur, portant le poids du travail quotidien, ainsi qu'à Joaquín Cadilla, Président de l'Onape, et Francisco Rodríguez, Vice-président de la FEABP. Ces organisations ont, aux côtés de la FEOPE, assumé l'initiative de la création du LDRAC et l'ont soutenue tout au long de cette période de plus de deux ans.

Enfin, merci à tous ceux qui assistez à ce rendez-vous en représentation des secteurs d'extraction des différents pays, ou bien en représentation d'autres secteurs d'intérêt, à ceux qui êtes ici en qualité de représentants de différentes administrations, ainsi qu'aux observateurs.

Il y a un peu plus d'un an, au cours de la dernière réunion préparatoire qui eut lieu à Bruxelles, nous avons réussi à atteindre certains consensus de base qui nous ont permis de démarrer le processus de création du RAC prévu par l'Article 3 de la Décision et, bien que le chemin se soit avéré long et difficile, il a mené finalement à la publication dans le Journal Officiel de l'Union Européenne de la Décision du 29 Mars 2007, à travers laquelle la Commission exprime qu'elle considère que le LDRAC est en mesure d'entrer en fonctionnement.

C'est grâce à cette Décision et aux tâches logistiques et administratives menées par le Secrétariat Provisoire pendant les derniers mois qu'aujourd'hui nous atteignons cette Première Assemblée en mesure de pouvoir rattraper une partie du temps, en nous mettant au travail dès demain, car nous avons la voie libre: l'organisation dispose déjà d'une personnalité juridique selon la Loi Espagnole d'Associations, nous avons préparé un embryon de Secrétariat prêt à se mettre au travail, et sur le plan financier, les contrats avec la Commission qui assurent son financement ont été signés, c'est-à-dire, le Contrat-cadre et les deux Accords Spécifiques de partenariat et d'activités spécifiques de traduction et d'interprétation, de façon à ce que nous disposions bientôt de fonds sur notre compte pour commencer à agir. A cet effet, la Ministre vient d'exprimer son intention de mettre rapidement à la disposition du RAC la contribution de l'Espagne, et nous attendons également la confirmation de la part du représentant de la Commission de la mise à disposition des fonds dans un bref délai.

Ce qui nous reste à faire et ce qui constitue donc la tâche de toutes les personnes présentes aujourd'hui c'est de réussir à ratifier les consensus atteints l'année dernière et d'aller de l'avant afin de les rendre plus concrets, en construisant ainsi à partir de ces consensus une organisation suffisamment représentative et efficace. C'est pour cela que je voudrais vous demander à tous de faire preuve de générosité et de perspective d'avenir. Nous devons être capables de mettre de côté les débats inutiles et essayer de viser à l'essentiel, de façon à ce que nous puissions réussir au cours de la journée d'aujourd'hui à nommer de façon consensuelle les différents organes de gouvernement du LDRAC. Ce n'est que de cette façon que nous réussirons à dégager la voie pour commencer à travailler dès demain.